

BULLETIN D'INSCRIPTION STAGES 2025 - Vol à Voile

Réservé Commission	W
Reçu le/20	25
Confirmé le / 2	2025

Découverte-Initiation / Formation

Découverte du vol en planeur & initiation au pilotage	Condom (32)	18 août au 23 a 25 août au 30 a		
Formation au pilotage planeur & préparation au SPL	Condom (32)	18 aoû t au 30 a	oût 2025 □ €	
Tarifs Selon Coefficient Social (voir attestation Carte Activ. Valid	Sessions 0 , (ée) (1 semaine)		-Tarif hors adhésion ANEG obligatoire : 20€ (sur site « aneg.org »).	
■ T1 < à 13000	196 € □	392 € □	 - Licence-assurance FFVV à régler sur place en début de stage. - Les enfants mineurs à la date du stage : attestation parentale des 2 parents obligatoire. 	
■ T2 de 13000 à 21000	245 €	490 € □		
■ T3 > à 21000	294 € 🗌	588 €		
 Extérieur 	490 € □	980 € □		
□ Si < 25 ans, à déduire : -10% → Total à régler : €				
Nom – Prénom stagiaire : Date naissance ://				
Code Postal : Commune : **Domicile :				
Mel (émail) :				
Nom et Prénom de l'Ouvrant-droit (si différent du stagiaire) :				
CMCAS d'appartenance : SSA :				
Activités aériennes pratiquées (facultatif) :				
Date :	Signature de l'O	Ouvrant-droit:		
<u>Conditions :</u> - Age mini : 13 ans à la date du stage et taille > 1,5 mètre. Pour les mineurs : attestation parentale à joindre à joindre à la fiche d'inscription.				
La demande d'inscription sera adressée à : ANEG – Commission Vol à Voile – Yves MONTAY				
7, rue Louis Poly – 69160 TASSIN LA DEMI LUNE ou par Email : <u>yves.montay@gmail.com</u>				

- copie de l'attestation carte Activ validée.
- de la copie de la carte de membre ANEG 2025,copie de l'attestation Carte Activ' validée.

accompagné : - de 2 chèques libellés à l'ordre de l'ANEG

√ le 2^{ème} représentant le solde (débité à la date du stage).

✓ le 1^{er} d'un montant de 100€ (ou 80€ si T1 sur 1 semaine) ou du montant du stage si participation <ou= 200€ (débité après confirmation de l'inscription).